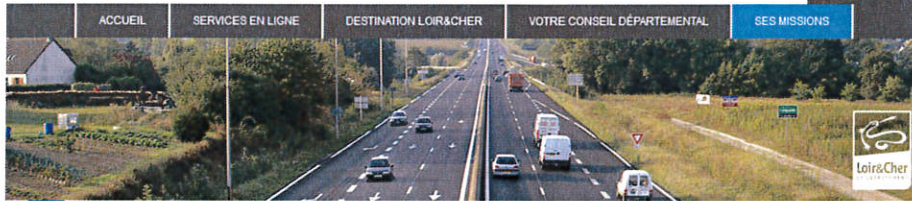


ANNEXE 3

Éléments figurant sur les site internet du Conseil
départemental
et celui de la commune de Chémery



Mobilité

- » Les routes
- » Info route 41
- » Travaux Cap Cincé
- » Travaux pont Charles de Gaulle
- » Déviation de Chémery concertation publique



Cliquez sur l'image pour télécharger le projet dans son intégralité

Déviation de chémery : concertation publique

Du 14 décembre 2017 au 2 mars 2018

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher organise une concertation publique préalable au projet de déviation de Chémery

Elle a pour objectifs d'informer les citoyens sur le projet de déviation, de recueillir l'avis du public et d'établir un dialogue entre les usagers, les riverains et le Conseil départemental afin d'enrichir le projet

Cette démarche doit permettre d'explicitier les enjeux de ce projet d'intérêt général

- » les enjeux locaux : sécuriser la traversée de Chémery, diminuer les nuisances en centre-bourg afin notamment d'améliorer le cadre de vie des Chémérois
- » les enjeux départementaux et interdépartementaux : renforcer la RD 956, axe structurant du département entre l'A10 et l'AS5 reliant les pôles économiques de Blois, Contres et de la Vallée du Cher, et servir de vecteur de développement touristique sur tout le sud du département.

Comment consulter le dossier de concertation ?

- » Sur cette page
- » à l'Hôtel du Département
- » à la mairie de Chémery

Projet d'aménagement routier	Les enjeux de la déviation	La situation actuelle	La démarche de recherche du tracé	Fuseau des variantes et contraintes
Les critères d'analyse des cinq variantes	Le tracé privilégié	Le projet d'aménagement	Les étapes à venir	

Comment faire connaître vos observations ?

- » Via le formulaire ci-dessous
- » sur les registres accompagnant le dossier de concertation à l'Hôtel du Département et à la mairie de Chémery
- » par courrier au Conseil départemental de Loir-et-Cher (Hôtel du Département - Direction des routes - Place de la République - 41020 Blois cedex)

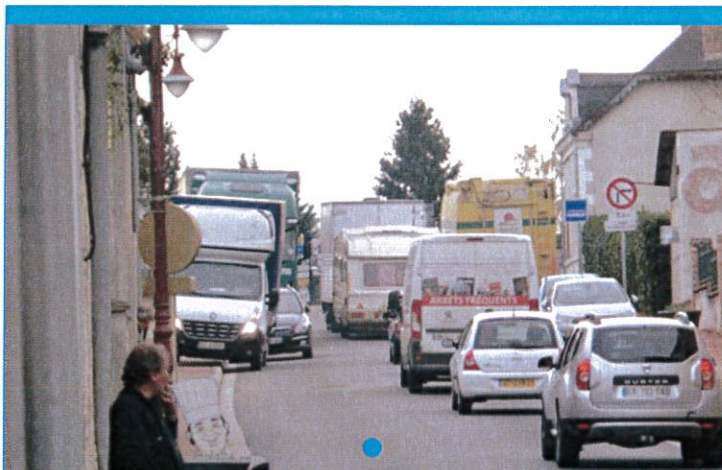
À l'issue de la phase de concertation, un bilan sera établi. Il permettra de valider et/ou faire évoluer le projet après prise en considération des remarques des citoyens qui se seront exprimés.

Faites connaître vos observations sur le projet de déviation de Chémery

votre nom*
 votre prénom*
 votre email
 Répétez votre email
 vos observations

ENVoyer

ACTUALITÉS



DÉVIATION DE CHÉMERY : CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation publique est repoussée jusqu'au vendredi 2 mars 2018

DÉVIATION DE CHÉMERY : CONCERTATION PUBLIQUE



DÉVIATION DE CHÉMERY : CONCERTATION PUBLIQUE

Organisée par arrêté du Président du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, elle se tient du 14 décembre 2017 au 2 mars 2018.

Cette concertation a trois objectifs

- informer le public sur le projet de déviation et la démarche d'étude,
- recueillir l'avis du public,
- établir un dialogue entre les usagers, les riverains et le Conseil Départemental, afin d'enrichir le projet.

Consultation du dossier de concertation

- à la mairie de Chémery aux heures d'ouverture du secrétariat (Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 12h30, mercredi de 9h à 12h30, samedi de 8h30 à 12h),
- à l'Hotel du Département - Place de la République - 41020 BLOIS CEDEX,
- sur le site internet du Conseil Départemental du Loir-et-Cher (cliquer sur "Read more" ci-dessous)

[Read more](#)